



**A1. Conseiller en marchés**

Eric Rainville  
Spécialiste en  
approvisionnement  
Ministère des Affaires  
étrangères, du Commerce et du  
Développement

Courriel : *(ci-dessous)*  
realproperty-  
contracts@international.gc.ca

**Demande de qualification  
(DDQ)**

<b>A2. Titre</b> Remplacement des pompes pour relèvement d'eaux usées et d'eaux d'orage à l'ambassade du Canada en Chine à Beijing		
<b>A3. Numéro de la demande de soumissions</b> 21-179584/B	<b>A4. Numéro du projet</b> H-BEJIN-020.4.02	<b>A5. Date</b> 25 novembre 2022
<b>A6. Documents sur la DDQ</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Page titre de la demande de qualification (DDQ)</li><li>2. Exigences relatives aux soumissions (section « I »)</li><li>3. Contexte et description des besoins (section « II »)</li><li>4. Évaluation pour la présélection (section « III »)</li><li>5. Annexe « A » – Identification du soumissionnaire ou de la coentreprise</li><li>6. Annexe « B » – Information sur le projet du soumissionnaire</li><li>7. Annexe « C » – Attestation de l'expérience</li></ol> <p>Dans l'éventualité d'écarts, de contradictions ou d'ambiguïtés dans le libellé des documents susmentionnés, le document qui figure en premier lieu sur la liste ci-dessus prévaudra.</p>		
<b>A7. Présentation des propositions</b> <p>Pour être valides, les propositions doivent avoir été reçues au plus tard à <b>14 h (heure normale de l'Est) [HNE] le 12 décembre 2022</b>, ci-après appelée la « date de clôture ».</p> <p><b>Les propositions soumises par voie électronique doivent être expédiées uniquement à l'adresse de courriel suivante :</b> realproperty-contracts@international.gc.ca</p> <p>Les soumissionnaires doivent inclure leur nom et le numéro de la demande de soumissions dans la ligne d'objet et le titre du courriel. S'il y a lieu, il est possible d'envoyer plus d'un courriel.</p>		
<b>A8. Exigences linguistiques</b> <p>Les propositions sont présentées en anglais ou en français.</p>		



## Section « I » – Exigences relatives aux soumissions

- 1.1. Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), lance un processus de présélection des entrepreneurs pour le remplacement du système de pompes pour relèvement d'eaux usées et d'eaux d'orage à l'ambassade du Canada en Chine à Beijing. Les fournisseurs intéressés sont tenus de répondre à la présente demande de qualification. Seuls les soumissionnaires considérés par le MAECD comme satisfaisant aux exigences de préqualification définies dans le présent document seront invités à soumettre des offres concurrentielles pour ces travaux durant la phase de demande de propositions de l'appel d'offres.
- 1.2. Le projet comprend la fourniture et l'installation de six (6) nouvelles pompes submersibles pour les stations de relèvement des eaux usées et des eaux d'orage ainsi que l'enlèvement et l'élimination des pompes submersibles existantes. Le projet comprendra, sans s'y limiter, l'enlèvement des éléments existants et l'installation de nouveaux éléments mécaniques, de plomberie, de tuyauterie et d'électricité.
- 1.3. Les soumissionnaires doivent pouvoir fournir toute la gamme de services en anglais ou en français et être en mesure de se rendre à Beijing, en Chine, et d'y exécuter le travail.
- 1.4. Les fournisseurs intéressés doivent soumettre leur offre technique à la présente demande de qualification (DDQ) Phase 1 – Préqualification (ci-après dénommée DDQ – Phase 1).
- 1.5. DDQ – Phase 1 : Cette phase a pour objet de préqualifier des fournisseurs ayant l'expérience nécessaire pour être envisagés à titre d'entreprise de construction principale. La préqualification des fournisseurs est basée sur les exigences obligatoires définies dans le présent document (veuillez vous reporter à la section « III » – Évaluation pour la qualification, Point 2 – Exigences obligatoires pour la qualification).
- 1.6. Si le nombre de fournisseurs préqualifiés après la DDQ – Phase 1 est insuffisant pour permettre la tenue de la demande de propositions (DP) – Phase 2 (ci-après appelée DP – Phase 2), le MAECD se réserve le droit (mais ne s'impose pas l'obligation) d'annuler la DP – Phase 2 ou de modifier les exigences et de publier un nouvel appel d'offres selon la même méthode ou selon une méthode différente, laquelle comprendra notamment le processus susmentionné de préqualification et l'ouverture du processus de DP à tous les fournisseurs. Il incombera au MAECD, à sa seule et absolue discrétion, de déterminer si le nombre de fournisseurs préqualifiés est suffisant. Par ailleurs, si les offres techniques reçues dans le cadre de la phase 1 de la présente DDQ indiquent que ces capacités et cet intérêt existent, le MAECD peut solliciter des propositions par l'intermédiaire d'une DP.
- 1.7. Les fournisseurs qui sont capables et intéressés doivent fournir une offre technique avant la date et l'heure de clôture indiquées à la page 1. Les offres techniques doivent inclure les trois annexes (annexe A – Identification du soumissionnaire, annexe B – Critères techniques obligatoires, et annexe C – Certification de l'expérience) de la DDQ – Phase 1, dûment remplies. Les offres techniques peuvent également prendre la forme de matériel existant (brochures, profils d'entreprise, lettres de recommandation, etc.), mais elles doivent démontrer clairement comment le soumissionnaire répond aux exigences.
- 1.8. Les offres techniques envoyées par courriel doivent comprendre des pièces jointes en format de document portable (.pdf). Les soumissionnaires doivent suivre les instructions relatives au format des spécifications décrites ci-dessous, lors de la préparation de leur offre technique :
  - La police de caractères doit faire au moins 10 points.
  - Tous les documents doivent être dans le format 8,5 po x 11 po ou A4.
  - Pour des raisons de clarté et d'évaluation comparative, le soumissionnaire doit répondre en utilisant les mêmes titres de sujets et la même structure de numérotation que dans le présent document de la phase 1 de la DDQ.
- 1.9. Il est possible d'envoyer plus d'un courriel si nécessaire. Si les mêmes fichiers sont envoyés dans plus d'un courriel, le dernier de ces fichiers reçus sera utilisé pour l'évaluation, et les fichiers précédents ne seront pas pris en considération.



- 1.10.** Le MAECD n'assumera aucune responsabilité si une offre technique n'est pas reçue à temps parce que le courriel a été refusé par un serveur pour les raisons suivantes :
- la taille totale des pièces jointes excède 10 mégaoctets;
  - le courriel a été bloqué ou mis en quarantaine parce qu'il contenait un code exécutable (y compris des macros);
  - Le courriel a été rejeté ou mis en quarantaine, car il contient des fichiers qui ne sont pas acceptés par notre serveur, par exemple : .rar, .zip crypté, .pdf crypté, .exe, etc.
- 1.11.** Les liens pour des services de stockage en ligne (comme Google Drive<sup>MC</sup>, Dropbox<sup>MC</sup>, etc.) ou pour un autre site Web, service d'accès FTP, ou tout autre lien pour le transfert de fichiers, ne seront pas acceptés. Tous les documents présentés doivent être joints au courriel.
- 1.12.** Il est fortement recommandé aux soumissionnaires de confirmer auprès du conseiller contractuel que leur offre technique complète a été reçue. Pour cette même raison, il est recommandé, dans les cas où plus d'un courriel contenant les documents composant l'offre technique est soumis, de numéroter les courriels et d'indiquer également le nombre total de courriels envoyés dans l'offre technique à la phase 1 de la DDQ.
- 1.13.** La présente DDQ – Phase 1 ne doit pas être interprétée comme une invitation à soumettre une proposition, et aucun contrat ne sera négocié avec l'un ou l'autre des soumissionnaires, ni ne leur sera attribué. Le MAECD n'a nulle obligation de publier une DP ultérieure et ne remboursera pas les dépenses engagées par les soumissionnaires pour répondre à la présente DDQ – Phase 1.
- 1.14.** Le MAECD se réserve le droit de modifier les exigences, en partie ou en totalité, s'il le juge nécessaire. Le MAECD se réserve également le droit d'utiliser les offres techniques dans la préparation de toute sollicitation ultérieure ou pour toute autre raison.
- 1.15.** Les critères obligatoires sont exprimés à l'aide de verbes impératifs tels que « doit », « est tenu de » et « va ».
- 1.16.** Toutes les offres techniques seront traitées de manière confidentielle.
- 1.17.** Demandes de renseignements
- Toutes les demandes de renseignements ou questions concernant la présente DDQ – Phase 1 doivent être adressées par écrit au conseiller en matière de marchés le plus tôt possible pendant la période d'invitation à soumissionner. Les demandes de renseignements et questions doivent être reçues au plus tard trois (3) jours ouvrables avant la date et l'heure de clôture afin de laisser suffisamment de temps pour répondre. Les réponses pourraient ne pas être fournies avant la date de clôture pour les demandes reçues après cette période.
  - Afin que tous les soumissionnaires reçoivent la même information et que celle-ci soit de qualité égale, le conseiller en matière de marchés fournira, de la même manière que la présente DDQ – Phase 1, toute information supplémentaire donnée en réponse à des demandes de renseignements importantes reçues, sans toutefois mentionner le nom des auteurs de celles-ci.
  - Toutes les demandes de renseignements et autres communications adressées à des représentants du gouvernement pendant toute la période d'invitation à soumissionner doivent l'être UNIQUEMENT au conseiller en matière de marchés dont le nom figure dans le présent document. Le non-respect de cette condition pendant la période de l'invitation à soumissionner peut entraîner le rejet de la proposition (pour cette seule raison).



## Section « II » - Contexte et description des besoins

### 1. OBJECTIFS

- 1.1. L'objectif de la présente demande de qualification consiste à préqualifier des fournisseurs ayant acquis l'expérience, les connaissances et les capacités nécessaires dans le cadre de projets similaires, afin que leur participation soit envisagée à la phase 2 du processus – Demande de propositions (DP), qui pourrait être lancée ultérieurement.
- 1.2. L'objectif des travaux à réaliser consiste à remplacer le système de pompe d'eau d'orage et d'eaux usées à l'ambassade du Canada en Chine à Beijing.

### 2. DESCRIPTION DES TÂCHES

- 2.1. Le projet représente une occasion unique pour les entrepreneurs qualifiés et expérimentés de faire la démonstration de leurs connaissances, de leurs compétences et de leur expérience dans la réalisation d'améliorations de qualité qui seront définies dans les exigences techniques du MAECD (à la phase 2 de la demande de propositions).
- 2.2. L'entrepreneur devra faire preuve d'efficacité logistique pendant tout le processus de construction, notamment dans l'ordonnancement, l'établissement de rapports sur les progrès, la gestion des changements, la présentation de dessins d'atelier et la présentation de renseignements sur les produits techniques, les examens et inspections, la mise en service sur place et d'autres tâches propres aux projets de construction immobilière.
- 2.3. La qualité de la construction pour ce travail sera garantie par : des examens de la conception réalisés par le MAECD; l'exigence d'une fidélité parfaite aux dessins de construction et spécifications approuvés; d'autres exigences procédurales connexes liées aux contrats de construction en général.

### 3. RESSOURCES NÉCESSAIRES

- 3.1. Un superviseur de chantier/chargé de projet sera requis pour assurer la bonne gestion globale du projet, du début à la fin. Le chargé de projet sera le principal point de contact avec le MAECD pour les communications quotidiennes.

### 4. CALENDRIER ET PRINCIPAUX JALONS PROPOSÉS

- 4.1. Les dates ci-dessous ne sont que des estimations destinées à fournir aux entrepreneurs potentiels une idée générale des dates clés prévues pour ce projet. Ces échéances sont susceptibles d'être modifiées à la seule discrétion du MAECD.

#### Phase 1 – Demande de qualification (DDQ)

Initiation de la phase 1 – DDQ	25 novembre 2022
Clôture de la phase 1 – DDQ	15 jours après le lancement de la phase 1
Notification des résultats de la phase 1 – DDQ	14 jours après la clôture de la phase 1

#### Phase 2 – Demande de proposition (DP)

Lancement de la phase 2 – DP	7 jours après la notification des résultats de la phase 1
Clôture de la phase 2 – DP	5 jours après le lancement de la phase 2
Évaluation des propositions	10 jours après la clôture de la phase 2
Attribution du contrat	7 jours après l'évaluation des propositions
Fin des travaux de construction	4 mois après l'attribution du contrat



## 5. RESPONSABILITÉS DE L'ENTREPRENEUR

### 5.2. Responsabilités générales de l'entrepreneur

**5.2.1. Construction** – L'entrepreneur sera responsable de tous les aspects du processus de construction et d'essais selon les dessins présentés et la portée des travaux, lesquels seront fournis à la phase 2 – DP. Cela comprend l'achat, le transport, l'entreposage, la manutention et l'installation des matériaux et de l'équipement, le paiement de toutes les taxes, des droits et des suppléments, le recrutement, le déploiement, la gestion et l'hébergement pour le personnel.

**5.2.2. Développement durable** – Le MAECD est déterminé à appliquer les principes de la conception durable et de l'efficacité énergétique et encourage leur intégration à tous ses projets de construction. Dans cette optique, on attendra de l'entrepreneur choisi qu'il applique ces principes à toutes les étapes du processus de construction

**5.2.3. Gestion des documents de l'entrepreneur** – L'entrepreneur sera responsable de la mise en place et de la gestion de son propre système, complet et ordonné, de gestion des documents à tous les stades de l'exécution du projet, depuis l'approbation des dessins d'atelier jusqu'à la clôture et à la mise à disposition du projet, en passant par la construction, le processus de gestion des changements et la mise en service.

**5.2.4. Gestion de la documentation en ligne** – Le MAECD recourra à un système de documentation en ligne choisi d'avance pour faciliter la collaboration entre les différents membres de l'équipe de projet. On attendra de tous les participants au projet, y compris l'entrepreneur choisi, qu'ils utilisent le système de gestion en ligne du MAECD pendant toute la durée des travaux de construction.

**5.2.5. Santé et sécurité sur le chantier** – L'entrepreneur sera chargé d'établir et de maintenir en vigueur un programme de santé et de sécurité propre au projet sur les lieux où se déroulent la construction et les essais et de fournir l'équipement de protection individuelle (EPI) nécessaire pour assurer un environnement sécuritaire pendant les travaux.

**5.2.6. Contrôle des coûts** – L'entrepreneur sera tenu de tenir à jour et de présenter des évaluations détaillées et des ventilations connexes des coûts associés aux facturations au prorata des travaux pendant tout le processus de construction et d'essais.

**5.2.7. Maîtrise du calendrier** – L'entrepreneur sera tenu de présenter des mises à jour régulières sur le calendrier des travaux, selon les pratiques habituelles de l'industrie approuvées par le MAECD, et ce, pendant tout le processus de construction et d'essais.

**5.2.8. Contrôle de la qualité** – Dans l'intérêt de l'assurance du contrôle de la qualité, l'entrepreneur sera tenu d'observer les procédures du MAECD pendant tout le processus de construction et d'essais, en ce qui a trait à la soumission de dessins d'atelier et de renseignements sur les produits, aux demandes de renseignements, aux demandes de substitution de produits et à la soumission de maquettes d'éléments choisis du bâtiment, selon les directives reçues du MAECD.

**5.2.9. Gestion du changement** – L'entrepreneur sera tenu d'observer les procédures de gestion du changement du MAECD et de tenir des dossiers détaillés au sujet de tous les changements proposés et approuvés au marché de construction et d'essais, en recourant au système de gestion en ligne des changements décrit plus haut.



## Section « III » – Évaluation pour la qualification

### 1. PROPOSITION

- 1.1** L'évaluation sera basée exclusivement sur le contenu des propositions et de toutes modifications correctement soumises. Il ne faut présumer en aucun cas que Sa Majesté connaît déjà les qualifications des soumissionnaires autres que celles transmises dans le cadre de la présente DDQ.
- 1.2** Les documents ne doivent pas dépasser dix (10) pages recto verso. Toute documentation dépassant la limite maximale de dix pages ne sera pas prise en considération. Les copies des certificats et licences requis, ainsi que les pages de titre ne sont pas incluses dans la limite de dix pages.

### 2. EXIGENCES OBLIGATOIRES POUR LA QUALIFICATION

- 2.1** Si le soumissionnaire ne satisfait pas à toutes les exigences obligatoires, sa proposition sera alors jugée non conforme et ne sera donc pas examinée.

Expérience du soumissionnaire		
Critères	Exigences obligatoires	Renseignements requis
<b>O1</b>	Le soumissionnaire doit avoir dix (10) ans d'expérience dans les projets de construction, avec la fourniture et l'installation de pompes commerciales.	Le soumissionnaire doit fournir des documents prouvant qu'il possède dix (10) années d'expérience.
<b>O2</b>	Le soumissionnaire doit désigner un superviseur de chantier/chargé de projet pour gérer le projet avec cinq (5) ans d'expérience en gestion de projets.	Le soumissionnaire doit fournir une documentation sous forme de curriculum vitæ prouvant que le superviseur de chantier/chargé de projet désigné possède cinq (5) années d'expérience.
<b>O3</b>	<p>Le soumissionnaire doit avoir atteint l'achèvement substantiel de trois (3) projets de construction <b>semblables</b>, chacun ayant une valeur de construction d'au moins 125 000 USD, dans lesquels l'entrepreneur a joué le rôle d'entrepreneur général pendant toute la durée du projet. Les projets fournis doivent avoir été achevés pour l'essentiel dans les dix (10) dernières années précédant la date de clôture de la DDQ.</p> <p><b>Semblable</b> se définit comme suit : Pour être considéré comme un projet de construction semblable, le travail doit inclure un minimum de trois des tâches suivantes effectuées par l'entrepreneur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Installation de pompes de puisard commerciales;</li> <li>▪ Installation de la plomberie;</li> <li>▪ Travaux électriques ou mécaniques;</li> <li>▪ Raccordement à la tuyauterie mécanique existante.</li> </ul>	Le soumissionnaire doit fournir la documentation sous la forme de l' <b>annexe B – Informations sur le projet du soumissionnaire</b> .



**ANNEXE « A » – IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE OU DE LA COENTREPRISE**

Nom commercial légal du soumissionnaire :
Nom de la personne-ressource :
Adresse postale :
N° de téléphone :
Courriel :

**Dans le cas d'une coentreprise, les renseignements suivants doivent également être fournis.**

Nom de chaque membre de la coentreprise :
Rôle et expertise de chaque membre de la coentreprise :
Nom du représentant de la coentreprise :



**ANNEXE « B » – INFORMATION SUR LE PROJET DU SOUMISSIONNAIRE**

**B.1 Projets de construction (projet 1 de 3)**

Le soumissionnaire doit avoir atteint l'achèvement substantiel de trois (3) projets de construction semblables, chacun ayant une valeur de construction d'au moins 125 000 USD, dans lesquels l'entrepreneur a joué le rôle d'entrepreneur général pendant toute la durée du projet. Les projets fournis doivent avoir été achevés pour l'essentiel dans les 10 dernières années précédant la date de clôture de la DDQ.	
Titre du projet :	
Client :	Date d'achèvement : <i>(doit être postérieure au 24 novembre 2012)</i>
Description du projet ( <i>donnez des détails indiquant que le soumissionnaire a assumé le rôle d'entrepreneur général ou de maître d'œuvre pendant toute la durée du projet</i> ) :	
Pour être considéré comme un projet de construction semblable, le travail doit inclure un minimum de trois des tâches suivantes effectuées par l'entrepreneur. Cochez toutes les cases qui s'appliquent, au minimum 3.	
<input type="checkbox"/> Installation de pompes de puisard commerciales;	
<input type="checkbox"/> Installation de la plomberie;	
<input type="checkbox"/> Travaux électriques/mécaniques;	
<input type="checkbox"/> Raccordement à la tuyauterie mécanique existante.	
Référence de la personne-ressource du client :	Téléphone :
Courriel :	



**B.2 Projets de construction (projet 2 de 3)**

Le soumissionnaire doit avoir atteint l'achèvement substantiel de trois (3) projets de construction semblables, chacun ayant une valeur de construction d'au moins 125 000 USD, dans lesquels l'entrepreneur a joué le rôle d'entrepreneur général pendant toute la durée du projet. Les projets fournis doivent avoir été achevés pour l'essentiel dans les 10 dernières années précédant la date de clôture de la DDQ.

Titre du projet :

Client :

Date d'achèvement :

*(doit être postérieure au 24 novembre 2012)*

Description du projet (*donnez des détails indiquant que le soumissionnaire a assumé le rôle d'entrepreneur général ou de maître d'œuvre pendant toute la durée du projet*) :

Pour être considéré comme un projet de construction semblable, le travail doit inclure un minimum de trois des tâches suivantes effectuées par l'entrepreneur. Cochez toutes les cases qui s'appliquent, au minimum 3.

- Installation de pompes de puisard commerciales;
- Installation de la plomberie;
- Travaux électriques/mécaniques;
- Raccordement à la tuyauterie mécanique existante.

Référence de la personne-ressource du client :

Téléphone :

Courriel :



**B.3 Projets de construction (projet 3 de 3)**

Le soumissionnaire doit avoir atteint l'achèvement substantiel de trois (3) projets de construction semblables, chacun ayant une valeur de construction d'au moins 125 000 USD, dans lesquels l'entrepreneur a joué le rôle d'entrepreneur général pendant toute la durée du projet. Les projets fournis doivent avoir été achevés pour l'essentiel dans les 10 dernières années précédant la date de clôture de la DDQ.

Titre du projet :

Client :

Date d'achèvement :

*(doit être postérieure au 24 novembre 2012)*

Description du projet (*donnez des détails indiquant que le soumissionnaire a assumé le rôle d'entrepreneur général ou de maître d'œuvre pendant toute la durée du projet*) :

Pour être considéré comme un projet de construction semblable, le travail doit inclure un minimum de trois des tâches suivantes effectuées par l'entrepreneur. Cochez toutes les cases qui s'appliquent, au minimum 3.

- Installation de pompes de puisard commerciales;
- Installation de la plomberie;
- Travaux électriques/mécaniques;
- Raccordement à la tuyauterie mécanique existante.

Référence de la personne-ressource du client :

Téléphone :

Courriel :



**ANNEXE « C » – ATTESTATION DE L'EXPÉRIENCE**

Je, l'entrepreneur, en présentant les renseignements suivants à l'autorité contractante, atteste que les renseignements fournis sont exacts à la date indiquée ci-dessous. Les attestations fournies au gouvernement du Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends que le Canada déclarera une offre technique non recevable, ou un entrepreneur en situation de défaut, si une attestation est jugée fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres techniques ou pendant la durée du contrat. Le Canada aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations d'un soumissionnaire, et le défaut de répondre à cette demande ou exigence imposée par le Canada rendra l'offre technique non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

Dénomination sociale du soumissionnaire :	
Coordonnées du représentant du soumissionnaire	Nom :
	Numéro de téléphone :
	Courriel :

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_